

## **COMMUNIQUE**

### **COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 25 JUIN 2012**

L'Assemblée Générale du 25 juin 2012 a approuvé le renouvellement de mandat de Monsieur François Gontier en qualité d'Administrateur, la nomination de Monsieur Jean-François Panel en qualité d'Administrateur, ainsi que l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2011 qui, après dotation à la réserve légale, a été affecté, pour partie, au dividende (3 €/action).

Le solde de ce dividende, soit 0,50 €/action, sera mis en paiement le 28 septembre 2012, les 2,50 €/action ayant été versés à titre d'acompte le 2 février 2012.

Cette Assemblée Générale a également approuvé le programme de rachat d'actions et leur annulation, ainsi que les modifications apportées aux statuts pour les mettre en conformité avec les nouvelles dispositions légales et réglementaires relatives aux formalités de communication (convocation et vote par correspondance).

Par contre, cette Assemblée Générale a rejeté toutes les résolutions présentées par Wyser-Pratte Management Co, non agréées par le Conseil d'Administration qui étaient le décalque de celles qui avaient été déposées par ce même groupe (restructuration profonde de la gouvernance actuelle) et rejetées par l'Assemblée Générale du 19 décembre 2011.

---